ÉCOLE
INTERCOMMUNALE

MUSIQUE
DANSE
THÉÂTRE

SAISON 2024 2025

Communauté de Communes
Haute Sarthe
Alpes Mancelles

École Musique Danse Théâtre

ÉDITORIAL

Philippe MARTIN
Président de la CCHSAM

Cette année encore, la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles conserve sa volonté d'offrir un accès à l'enseignement artistique sur le territoire au plus grand nombre, et ce, malgré la hausse des coûts.

L'École de Musique Danse Théâtre Haute Sarthe Alpes Mancelles propose une offre culturelle complète comprenant des cours ainsi que des représentations musicales, théâtrales et de danse. L'ensemble des enseignements et projets sauront de nouveau ravir petits et grands.

L'EMDT est un espace d'éveil, d'exploration, d'acquisition et de mise en pratique accessible à tous.

Chaque élève doit avoir l'opportunité d'élargir sa vision de la culture et de progresser à son rythme, avec le soutien bienveillant de nos professeurs passionnés.

L'épanouissement de l'élève est au cœur de l'EMDT et de ses projets.

Je vous souhaite de belles aventures artistiques à travers la musique, la danse et le théâtre.

Fabrice GOYER THIERRY
Vice-Président de la CCHSAM en charge de l'EMDT - Président du Conseil d'Établissement de l'EMDT

L'École de Musique Danse Théâtre de la Communauté Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles vous propose un enseignement de qualité en milieu rural à destination des enfants et des adultes.

Cet enseignement est réparti sur notre territoire autour de cinq sites différents dans l'objectif de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Notre École a comme axe principal la pratique d'ensemble.

Venez nombreux profiter de ce beau service en milieu rural.

Amitiés musicales.

SOMMAIRE

P 1/10 **Présentation de l'EMDT**

Les missions de l'École intercommunale
Une école avec 4 sites d'enseignements
Les membres de l'École
Présentation de l'association
Disciplines enseignées
Présentation des sites

P 11/16 **Enseignement musical & vocal**

Formation musicale
Formation instrumentale
Formation vocale
Éveil musical
Atelier musiques actuelles
Les interventions en milieu scolaire

P 17 **Enseignement danse**

P 18 **Enseignement théâtre**

P 19/24 **Renseignements pratiques**

Location des instruments
Évènements
Les infos pratiques
Les tarifs 2024-2025

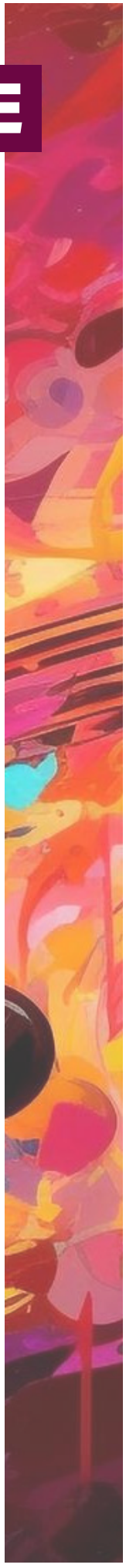

LES MISSIONS DE L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE

L'École Musique Danse Théâtre (EMDT) est un établissement d'enseignement artistique géré par la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles (CCHSAM) avec le soutien du Conseil Départementalde la Sarthe. Elle fait également partie du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques (SDEA).

Elle constitue pour le territoire un outil de promotion aux côtés des autres partenaires culturels locaux ; une dynamique s'articulant de manière équitable sur notre territoire. La vie de l'EMDT au sein du territoire s'enrichit par ses projets (concerts, spectacles, auditions,...) qui sont chaque année de plus en plus nombreux aux thèmes diversifiés.

Le territoire CCHSAM, comporte à ce jour, 38 communes autour de Fresnay-sur-Sarthe. Ce regroupement intercommunal, permet de proposer aux élèves résidants des Communes, un tarif préférentiel.

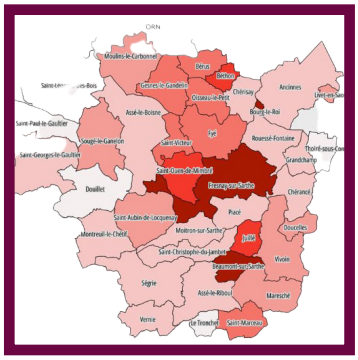

De plus, avec la collaboration partenariale du Conservatoire à Rayonnemant Départemental (CRD) d'Alençon, il est proposé aux élèves de participer gratuitement à divers stages, à des auditions de fin d'année ou encore à des examens de fin de cycle.

L'École a pour mission de faire découvrir et d'encourager les élèves à expérimenter, à créer, par le biais de l'enseignement, mais aussi par le biais des échanges de savoir. De par sa formation artistique, elle a pareillement l'objectif de susciter des vocations de musicien, chanteur, acteur et danseur, de même, que de former des amateurs de qualité, susceptibles de jouer dans diverses formations locales.

En plus des formations dans la structure, elle offre aux enseignants des écoles primaires du territoire (sur demande), la possibilité de mettre en oeuvre un projet musical avec l'aide d'une Dumistes (Intervenante en milieu scolaire) une semaine sur deux pendant l'année scolaire. Pour l'année 2023-2024, 19 écoles ont bénéficié de cet atelier.

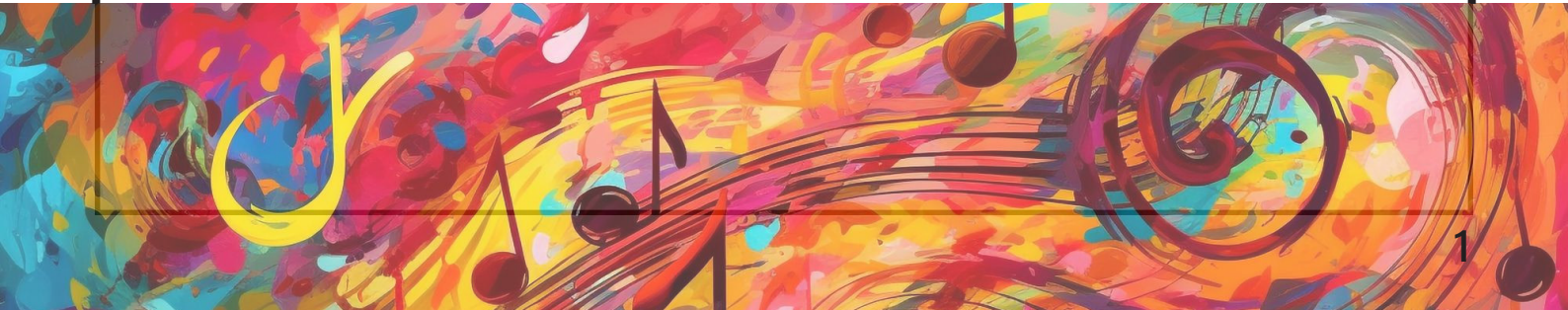

UNE ÉCOLE AVEC 4 SITES D'ENSEIGNEMENTS

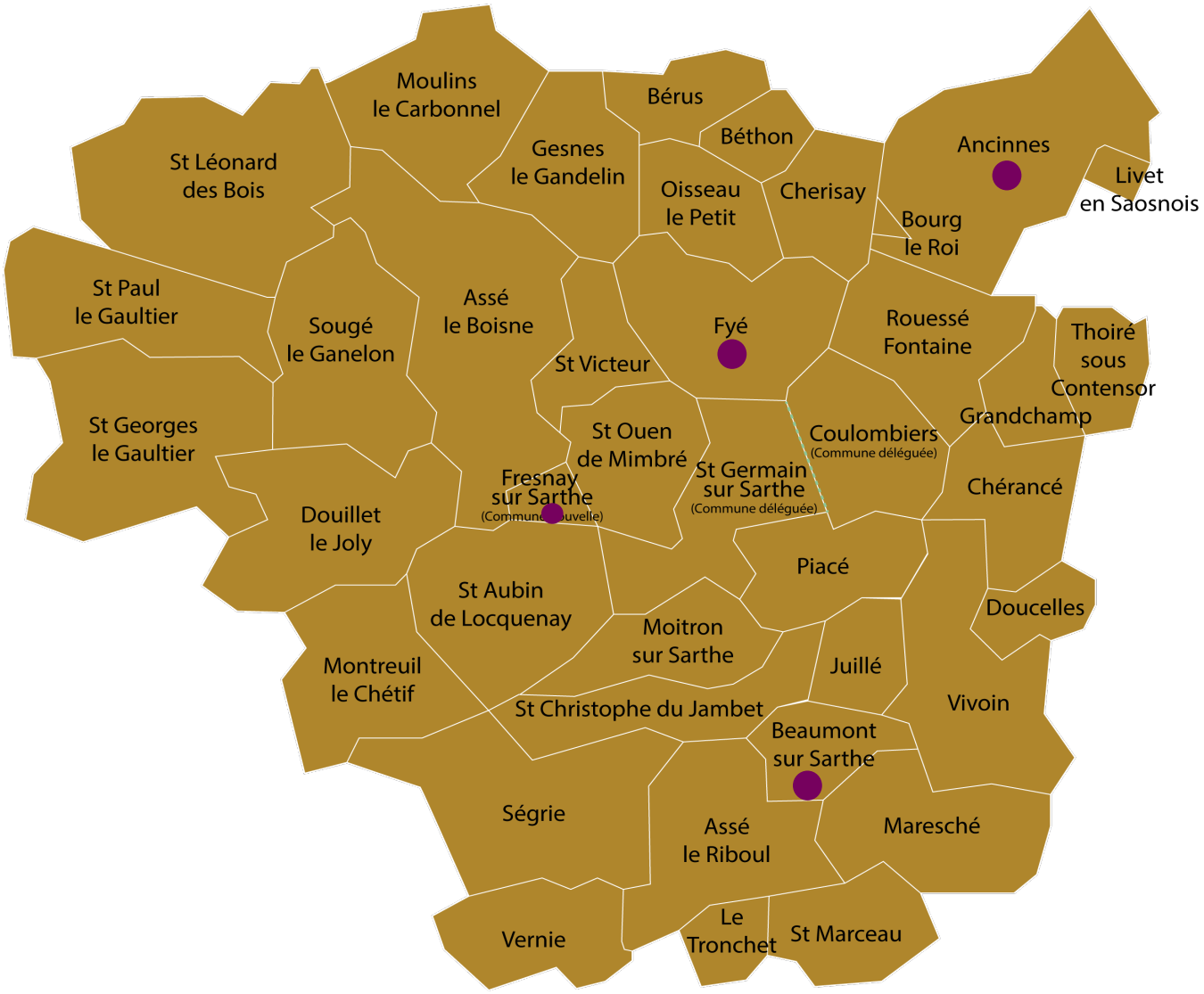

LES MEMBRES

LES ÉLUS

Philippe MARTIN
Président de la CCHSAM

Fabrice GOYER-THIERRY
Vice-Président de la CCHSAM en charge de l'EMDT - Président du Conseil d'Établissement de l'EMDT

Maryline SANGLEBOEUF
Vice-Présidente du Conseil d'Établissement de l'EMDT

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Laurent RAMEAU-BEUNACHE
Directeur de l'EMDT

Pascal JOUVIN
Coordinateur sur le site de Beaumont-sur-Sarthe

Jeanne BOËLLE
Référente sur le site d'Ancinnes

DE L'ÉCOLE

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Florence LEVOYER
Secrétaire Administrative et pédagogique

Mylène ESNAULT
Secrétaire Administrative et pédagogique

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

1
Intervenante en milieu scolaire

21
Enseignants de musique

1
Enseignante de danse

1
Enseignant de théâtre

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association des parents d'élève de l'École Musique Danse Théâtre a fusionné en 2020. Forma Musique et Petits Pas Cadencés ne faisant plus qu'une APE et regroupant les 3 spécialités : Musique, Danse, Théâtre.

Cette association constitue une opportunité supplémentaire en participant à l'organisation de spectacles, projets transversaux associant les différentes disciplines ce qui peut représenter beaucoup de jeunes artistes à encadrer en plus de la partie artistique et pédagogique.

Les bénévoles de l'association ont une longue expérience sur l'organisation des spectacles de Danses, costumes loués, logistique des groupes d'élèves, habillage, maquillage, entrées calibrées, buvette,...

Petits Pas Cadencés en Scène peut également apporter une aide précieuse pour l'achat de matériel d'occasion (Ex : 2 guitares en 2023), de déguisements/tenues spécifiques aux spectacles, petits matériels, organisation d'un voyage dans le cadre d'un échange culturel.

L'association est continuellement à la recherche de bénévoles pour assurer la pérennité et l'élan des projets de l'Ecole Musique Danse Théâtre.

Carole BÉHIER
Présidente de l'Association

Joignable au 06.76.98.02.65 ou par mail au petitspascadences72@gmail.com

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

LES FORMATIONS INDIVIDUELLES

CORDES FROTTÉES
Violon : *Sévérine JOLY*, *Annabelle* ROIG
Violon Alto : *Sévérine JOLY*
Violoncelle : *Christine BARRERE*

CORDES PINCÉES
Basse, Luth : *Fulvio GARLASCHI*
Guitare classique : *Jeanne BOËLLE, Joël RIVIÈRE, Fulvio GARLASHI*
Guitare électrique : *Fulvio GARLASCHI*

BOIS
Clarinette : *Cécile NIESSERON*
Flûte traversière : *Maïa BILD, Pauline MARDELLE, Nathalie TROTTIN*
Saxophone : *Thomas DHUVETTERE, Thibaud QUENTIN*

CUIVRES
Batterie : *Pascal JOUVIN*
Cor : *Laurent RAMEAU-BEUNACHE*
Cornet : *Laurent RAMEAU-BEUNACHE*
Percussions : *Pascal JOUVIN*
Trompette : *Laurent RAMEAU-BEUNACHE*
Trombone, Tuba : *Éric GUEDOU*

INSTRUMENT POLYPHONIQUE
Piano : *Maïa BILD, Étienne KIHM, Hanna KARNIYENKA*

CHANT
Technique vocale : *Karine CHESNOT-LIGERON*

LES FORMATIONS COLLECTIVES

ATELIER MUSIQUES ACTUELLES
Musiques amplifiées : *Fulvio GARLASCHI*

ATELIERS SOCIÉTÉS MUSICALES
Atelier percussions : *Pascal JOUVIN*
Atelier fanfare : *Laurent RAMEAU-BEUNACHE*
Ensemble bois : *Thomas DHUVETTERE*

ENSEMBLES VOCAUX
Classes de chant : *Karine CHESNOT-LIGERON*
Chorale Ophélia (adultes) : *En cours de recrutement*
Chorale 7/2 Choeur (adultes) : *Jeanne BOËLLE*
Chorale Éclats de Voix (adultes) : *Maïa BILD*
Choeur Féminin «Dames de Choeur» : *Karine CHESNOT-LIGERON*

MUSIQUE DE CHAMBRE
Jeanne BOËLLE

ORCHESTRES À CORDES
Ensemble guitares : *Jeanne BOËLLE*

ORCHESTRE À VENTS
Classe d'Orchestre : *Pascal JOUVIN*
Harmonie junior : *Pauline MARDELLE, Laurent RAMEAU-BEUNACHE*

PRÉSENTATION

L'École Musique Danse Théâtre compte 4 lieux d'enseignements:

SITE DE FRESNAY-SUR-SARTHE

Les cours proposés sont :

EMDT

2 rue Abbé Lelièvre- 72130 Fresnay s/Sarthe
02 43 33 93 27/ emdt@cchautesarthealpesmancelles.fr

Hanna KARNIYENKA
Professeur de piano

Étienne KIHM
Professeur de piano

Luc CHURIN
Professeur de théâtre

Pauline MARDELLE
Professeur de flûte traversière

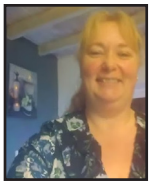

Nathalie TROTTIN
Professeur de flûte traversière

Cécile NISSERON
Professeur de clarinette

Séverine JOLY
Professeur de violon

Annabelle ROIG
Professeur de Formation-Musicale et violon

Christine BARRERE
Professeur de violoncelle

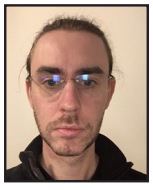

Thibaud QUENTIN
Professeur de saxophone

Karine CHESNOT-LIGERON
Professeur de chant

DES SITES

Pascal JOUVIN
Professeur de batterie et percussions

Fulvio GARLASCHI
Professeur de guitare classique, guitare électrique, basse luth, et folk

Jeanne BOËLLE
Professeur de guitare classique, Formation-Musicale, Chorale 7/2 choeur

Éric GUEDOU
Professeur de trombone

Laurent RAMEAU-BEUNACHE
Professeur de trompette, cor, cornet

SALLE DE DANSE

Rue Jane Gaulupeau - 72130 Fresnay s/Sarthe
02 43 34 17 44

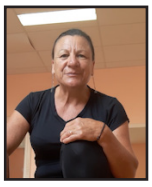

Christine SOURGENS
Professeur de danse

PRÉSENTATION

SITE DE BEAUMONT-SUR-SARTHE

SALLE BESSON

Locaux de l'ancien hôpital local
33 rue de la Gare - 72170 Beaumont s/Sarthe

SALLE KINÉ

13 rue des Voves - 72170 Beaumont s/Sarthe

Jeanne BOËLLE
Professeur de guitare classique, Formation-Musicale, Chorale 7/2 choeur

Cécile NISSERON
Professeur de clarinette

Annabelle ROIG
Professeur de Formation-Musicale et violon

Étienne KIHM
Professeur de piano

Pascal JOUVIN
Professeur de batterie et percussions

Laurent RAMEAU-BEUNACHE
Professeur de trompette, cor, cornet

Maïa BILD
Professeur de flûte traversière, piano et de chorale Éclats de voix

Éric GUEDOU
Professeur de trombone

Fulvio GARLASCHI
Professeur de guitare classique, électrique, basse luth, et folk

DES SITES

SITE D'ANCINNES

SALLE CORNEUIL
Rue du XXIème siècle 72610 Ancinnes

SALLE DE MUSIQUE ET DES ASSOCIATIONS
Place du Général-de-Gaulle 72610 Ancinnes

Étienne KIHM
Professeur de piano

Jeanne BOËLLE
Professeur de guitare c lassique, Formation-Musicale, Chorale 7/2 choeur

Fulvio GARLASCHI
Professeur de guitare classique,
électrique, basse luth, et folk

SITE DE FYÉ

MAISON DES ASSOCIATIONS
(à côté de la Mairie)
Salle de musique
13 Grande rue 72610 Fyé

Laurent DHUVETTERE
Professeur de saxophone

Joël RIVIÈRE
Professeur de guitare classique

Jeanne BOËLLE
Professeur de guitare classique, Formation-Musicale, Chorale 7/2 choeur

FORMATION MUSICALE

1er cycle (1 à 5 années) :
1h ou 1h15
En fonction des effectifs

2ème cycle :
1h ou 1h15
En fonction des effectifs

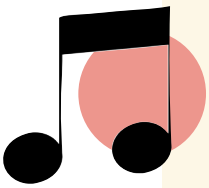

Cycle adultes :
1h

La culture musicale est enseignée aux plus petits par l'éveil musical et aux plus grands par la formation-musicale.

Elle est l'héritière de l'ancien solfège, cours qui dispensait des éléments de lecture, de théorie et d'écoute, basée essentiellement sur des ouvrages spécifiques.

La formation musicale peut être commencée seule ou en même temps que la formation instrumentale. Elle est obligatoire pour les élèves de musique à partir de 7 ans et jusqu'au second cycle. Elle n'est cependant, pas obligatoire pour les adultes, mais reste conseillée.

Les objectifs de la formation musicale :
- Comprendre le langage de la musique, d'en maîtriser les codes, d'affiner son oreille.
- D'acquérir une autonomie dans sa pratique instrumentale.
- D'accroître une solide culture musicale.
- D'apprendre et de mettre en pratique les notions en jouant de la musique en groupe.

Ce cours hebdomadaire est enseigné par groupe de 7 à 10 élèves, sur les sites de Fresnay s/Sarthe, Beaumont s/Sarthe et Ancinnes.

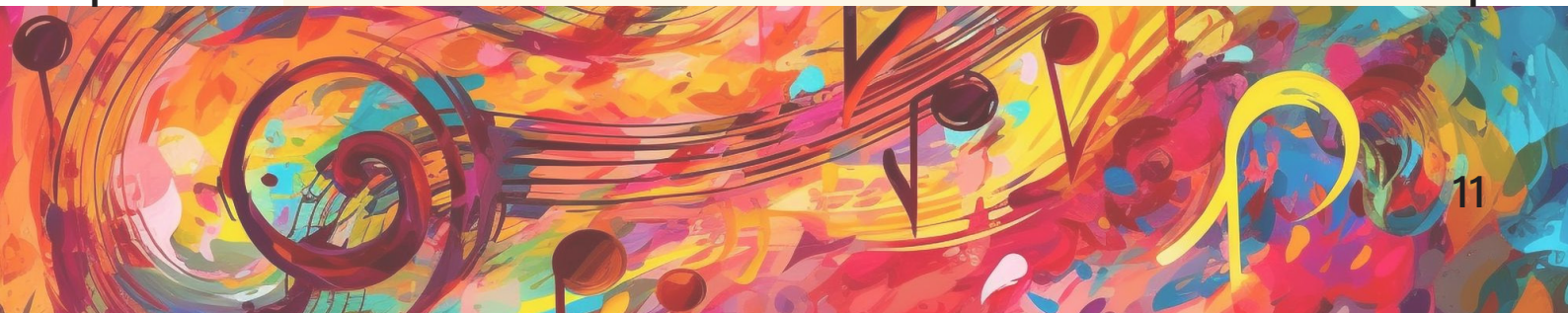

FORMATION INSTRUMENTALE

Initiation :
Init 1 – 20 min (enfant de -10 ans)
Init 2 – 30 min (à partir de 10 ans)

1er cycle (3 à 5 années) :
30 min

2ème cycle (3 à 5 années) :
45 min

Cycle adultes :
AD - 30 min

Dans l'organisation pédagogique des classes collectives, le temps de pratiques peuvent évoluer sur 1 heure.

La formation instrumentale est accessible à partir de 7 ans sauf, pour la formation instrumentale : guitare électrique, folk et basse qui est à partir de 11 ans.

Une année d'initation est proposée pour permettre une approche ludique et active de la musique avant d'intégrer le cursus.

Le premier cycle comprend obligatoirement un cours individuel d'instrument et un apprentissage de la formation-musicale.

À partir de la 3ème année du 1er cycle, il est conseillé à l'élève de partiquer en plus, de la formation musicale et instrumentale, une pratique collective pour se perfectionner. Elle est au choix de l'élève : orchestre à cordes, atelier jazz, ensemble de guitares, musique de chambre, atelier musiques actuelles, atelier fanfare, atelier percussions, ensemble bois, harmonie junior, classe d'orchestre.

Chaque cycle a une durée moyenne de 4 ans (+1/-1).

Des évaluations sous forme de bulletins semestriels, concerts, auditions, spectacles sont proposés aux élèves.

Un examen devant un jury clôture chaque fin de cycle. Le 3ème cycle est validé par le certificat d'études musicales (CEM), qui constitue le plus haut niveau de reconnaissance de musicien amateur.

ENSEIGNEMENT VOCAL

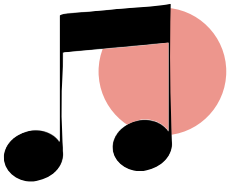

Cycle adultes :
AD - 30 min
et/ou pédagogique
collective

La formation vocale est accessible dès 15 ans.

Les enseignements de technique vocale et d'interprétation du répertoire vocal sont assurés par les professeurs de chant.

Dans le cadre de ce cours, l'élève structure sa technique vocale et aborde progressivement les différents répertoires du chant classique à plus moderne s'appuyant sur un développement musical, culturel, transversal, ainsi qu'un travail corporel et théâtral.

Il est conseillé de pratiquer une pratique collective pour parfaire sa formation (Chorale, atelier, choeur, ...).

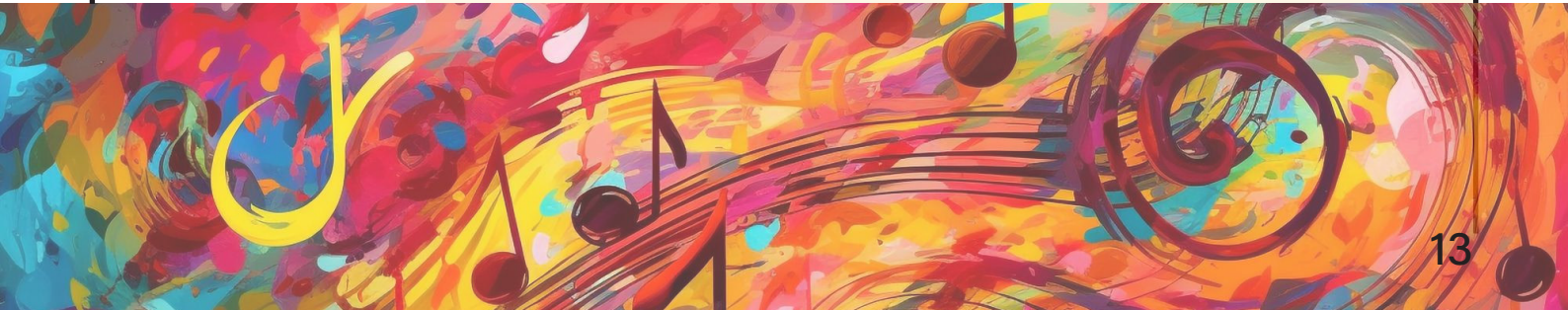

ÉVEIL MUSICAL

Jeanne BOËLLE
Professeur

Annabelle ROIG
Professeur

L'éveil musical est une première approche sensorielle visant à faire découvrir des instruments de musique par le toucher, mais également par des sons. Il sera également proposé du chant choral.

Pendant 20 à 30 minutes, l'enfant va être immergé dans cet univers permettant d'initier et de sensibiliser l'ouverture d'esprit à toute forme d'expression musicale et d'accroître son univers artistique.

Pendant ce cours, l'enfant va apprendre à se concentrer et à développer sa mémoire.

Quatre axes de développement sont mis en avant :

- **Le verbal** par le biais du chant en proposant des comptines, berceuses et chansons.

- **Le social** car les enfants sont en groupes de 6 maximum.

- **La découverte** du fonctionnement des instruments et des expériences sensorielles en les manipulant (les maracas que l'on secoue, le tambourin que l'on frappe, etc...)

- **L'attention** par le biais de l'écoute d'œuvres musicales diverses et variées.

Ce cours hebdomadaire est accessible dès 4 ans, et ce, jusqu'à l'âge de 6 ans. Au-delà, nous invitons l'enfant à poursuivre son apprentissage avec la formation musicale.

Ce cours est proposé sur 2 sites :

Fresnay s/Sarthe
Beaumont s/Sarthe

ATELIER MUSIQUES ACTUELLES

Fulvio GARLASCHI
Professeur

Les cours sont accessibles à partir de 11 ans

La formation s'adresse à tous les instrumentistes et chanteurs à partir de 12 ans ayant acquis une aisance technique et souhaitant la développer dans une dynamique de groupe tournée vers les musiques actuelles amplifiées.

Fulvio centre ses apprentissages, autour de diverses esthétiques musicales, dont les musiques afro-américaines, les familles du rock et l'électro.

Les thèmes abordés :

- Ear Training (entraînement de l'oreille) : Reconnaitre les gammes, les accords et les intervalles.
- Repiquage de la structure et des accords d'un morceau.
- Reconnaissance des cadences et des cycles d'accords les plus répandus.
- Reconnaissance des gammes les plus communes.
- Travail autour du rythme dans les différents styles.
- Apprentissage d'outils permettant d'aborder la création de manière autonome.

Ce cours est proposé sur le site :

Fresnay s/Sarthe

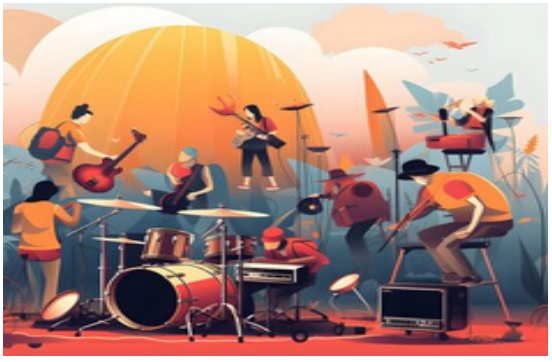

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Nadine AUREGAN
Dumiste

Démarche à connaître :

Chaque année, nous envoyons aux écoles primaires et aux mairies du territoire de la CCHSAM, un courrier pour proposer les interventions musicales dans les classes.

Pour une intervnetion, l'école demandeuse, doit nous faire parvenir sa proposition de projet qui sera étudiée par le Directeur et la Dumiste pour une mise en place à la prochaine rentrée scolaire.

Un Dumiste (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) n'est ni professeur de conservatoire, ni enseignant, mais les deux à la fois.

Créé par les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale en 1984, il a pour objectif de « favoriser l'éducation musicale dans le primaire ».

Le dumiste amène la musique à l'enfant et l'enfant à la musique grâce à des projets conçus à l'école, en partenariat avec l'École Musique Danse Théâtre. Il joue un rôle de médiateur entre l'enfant et la musique d'une part, et entre l'univers scolaire et l'univers culturel et artistique d'autre part.

En fonction des situations et des contextes, le dumiste mène des projets ponctuels ou conduit des actions à long terme en suivant la progression des apprentissages sur la durée de la scolarité des enfants et suivant les projets proposés par les enseignants dans le cadre de l'éducation musicale à l'école.

Nadine, notre Dumiste, travaille actuellement dans 19 écoles du territoire de la Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles.

Écoles concernées en 2023-2024 :

École privée : Fresnay s/Sarthe et Vivoin.

École publique : Assé-le-Boisne, Sougé-le-Ganelon, St-Aubin de Locquenay, Beaumont s/Sarthe, Chérancé, Moulins-le-Carbonnel, St-Ouen de Mimbré, Ancinnes, Coulombiers, St-Germain s/Sarthe, St-Marceau, Assé le Riboul, Maresché, Ségrie, Fyé, Oisseau-le-Petit et Vivion.

ENSEIGNEMENT DANSE

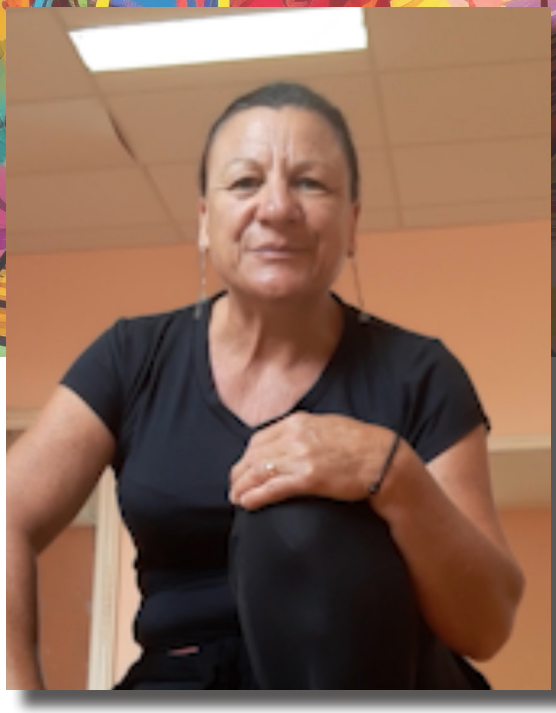

Christine SOURGENS

Professeur

les cours sont accessibles dès 4 ans afin d'éveiller la sensibilité de l'enfant à des composantes essentielles de l'art comme : le son, le chant, une cadence, la grâce du corps humain en mouvement, la coordination d'un groupe tourné vers un même objectif.

Les cours se déroule de la façon suivante :

Réveil musculaire
Exercices d'isolation et de souplesse
Travail du rythme
Variation évolutive

Ce cours est proposé sur le site :

Fresnay s/Sarthe

Le modern' jazz est une danse métissée, à mi-chemin entre la danse classique et la danse contemporaine.

C'est une discipline sportive et artistique, mélangeant les rythmes et les styles.

Cette danse fait appel à de la technique tout en laissant libre cours à l'expression du professeur et des élèves sur des musiques actuelles. Elle permet également, de libérer ses émotions.

Le cours est animé entre déplacements dynamiques et passages au sol permettant ainsi la coordination et l'isolation des mouvements en utilisant le poids du corps de façon multiple.

Christine vous fera découvrir les bases de la danse Modern'jazz tout en abordant l'aspect technique de l'apprentissage de la danse.

Il est essentiel d'inscrire son entraînement dans la régularité afin d'obtenir la liberté et la maîtrise du mouvement avec confiance et créativité.

Mais avant tout, il est important que chacun prenne du plaisir et puisse danser sur la base de mouvements simples qui mine de rien, mis bout à bout, vous donneront de plus en plus un sentiment de maîtrise.

LUNDI	JEUDI
17h-18h : Groupe 5-6 ans	17h-17h45 : Groupe 4-5 ans
18h-19h : Groupe 10-12 ans	17h45-18h45 : Groupe 6-8 ans
19h-20h15 : Groupe 11-13 ans	18h45-19h45 : Groupe 8-10 ans
20h15-21h45 : Groupe adultes	19h45-21h15 : Groupe ados

ENSEIGNEMENT THÉÂTRE

Luc CHURIN

Professeur

Les cours sont accessibles de 8 à 18 ans.

Contenu :

Technique corporelle et vocale, improvisation, interprétation de textes classiques et contemporains, lecture à voix haute, écriture dramatique, approche du jeu masqué, du clown et de la danse.

Le théâtre est une approche pédagogique ludique et libératrice dont la démarche vise à rencontrer le public.

Les cours sont un moyen d'échanger, de réfléchir, de se remettre en cause, de se questionner. Ils permettent également, d'accéder à une meilleure connaissance de soi et de l'autre.

Cette initiation renforcée donnera la possibilité aux élèves de poursuivre l'art dramatique dans un cursus théâtral au sein d'un conservatoire.

Pour permettre une cohérence dans les progressions et les contenus, Luc organise la classe théâtre en deux groupes.

Premier groupe : il est ouvert aux élèves à partir de 8 ans (12 ans max).
C'est un atelier d'initiation et de découverte du théâtre à travers une multitude d'exercices. Avec des échauffements, des mises en action/situation, des improvisations ou des saynètes, mais aussi grâce à de petits textes, vous essayerez d'acquérir les codes et les règles de base du jeu théâtral avec toujours comme but, le plaisir de jouer et l'épanouissement personnel. À travers une création collective, l'ensemble du groupe pourra aborder les différentes techniques théâtrales et ainsi développer le sens du jeu et la relation aux autres.

Deuxième groupe : il est ouvert aux collégiens et aux lycéens.
C'est un atelier théâtre où l'on peut apprendre, mais aussi se perfectionner. Le collectif et le plaisir de jouer sont au centre du projet. C'est un moment, un espace de recherche et d'expression, où l'on s'interroge sur les façons de jouer, où le corps et la voix prennent une place importante. L'écriture peut être abordée, et la création finale peut faire l'objet d'un travail plus soutenu selon les envies du groupe.

Ce cours est proposé sur le site :

Fresnay s/Sarthe

MERCREDI
14h30-16h30 : 1er groupe
17h-19h : 2e groupe

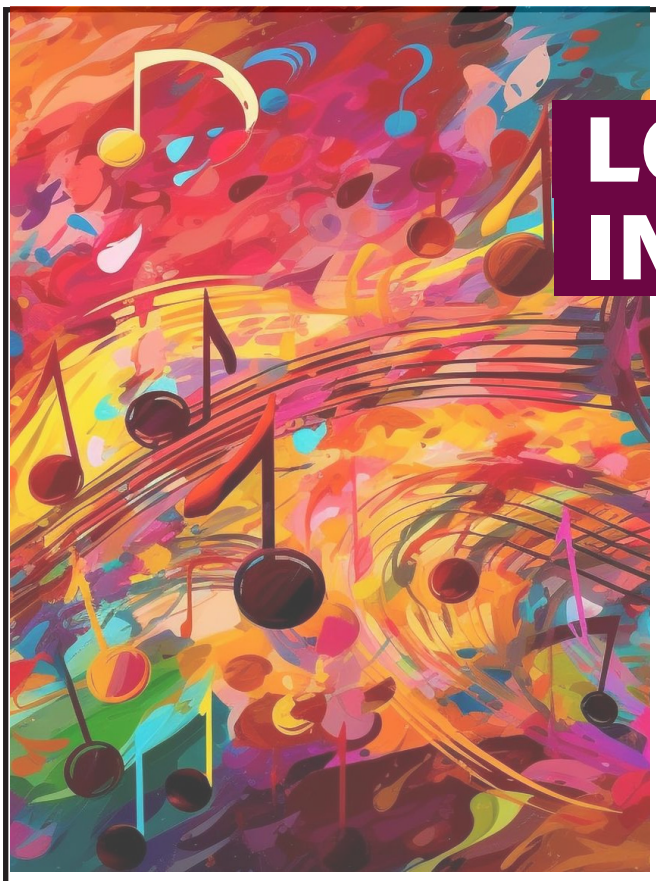

LOCATION DES INSTRUMENTS

La location d'instruments à vent est possible lors des trois premières années de cours.

La demande est annuelle et peut être reconductible sur demande auprès du professeur ou du secrétariat.

Au-delà des trois ans, l'élève devra faire l'acquisition d'un instrument.

LES DÉMARCHES

- Contacter le professeur ou le secrétariat pour en faire la demande.

- Compléter le contrat de location en 3 exemplaires.

- Souscrire un contrat d'assurance à son nom, pour toute la durée de location, couvrant vol et dégradation.

À savoir :

- Avant la restitution de l'instrument, ce dernier devra être révisé par un professionnel et transmettre le justificatif de révision au secrétariat.

- La location est personnelle et ne peut être transmise à un tiers.

ÉVÈNEMENTS

Stage Vents & Percussions

Stage Guitares

Spectacle Carnaval

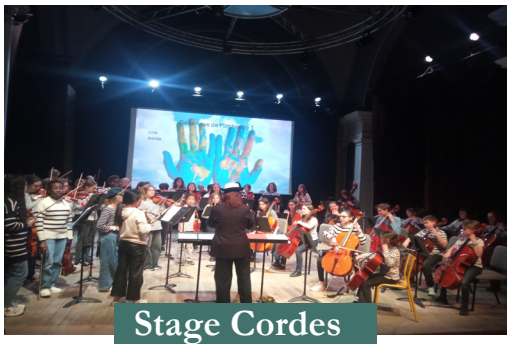

Stage Cordes

Tout au long de l'année l'EMDT propose des concerts, des stages, spectacle et gala à ses élèves pour continuer l'évolution de leurs apprentissages sur scène.

Concert Chorale Ophélia

Gala de danse

Spectacle de théâtre

Banquet Musical

Concert Atelier Musique Amplifiée

LES INFOS

L'ACCUEIL DU SECRÉTARIAT

Florence et Mylène vous accueillent :

Lundi : 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h
Mardi : 13h30 à 17h
Mercredi : 10h à 12h et de 14h à 17h
Jeudi : 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h
Vendredi : 08h30 à 11h30 et de 14h à 16h15

Coordonnées du secrétariat

École Musique Danse Théâtre
2 rue Abbé Lelièvre
72 130 Fresnay s/Sarthe
Mail : emdt@cchautesarthealpesmancelles.fr
Tél : 02 43 33 93 27

Le secrétariat tout comme l'EMDT est fermé au public pendant les vacances scolaires.

PORTES OUVERTES

L'École Musique Danse Théâtre propose 3 portes ouvertes :

Musique : en septembre (date à confirmer)

Danse : au mois de décembre de l'année en cours

Théâtre : possibilité de poser des questions au professeur d'art dramatique à la fin du spectacle de fin d'année ou en septembre.

Vous pouvez trouver sur le site internet de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles : www.cchautesarthealpesmancelles.fr ou vous rapprocher du secrétariat.

Il y a également, une distribution de flyer à destination des élèves dans les écoles primaires du territoire.

PRATIQUES

Les pré-inscrptions

Pour les nouveaux élèves, il est possible de se pré-inscrire dès juin, par 3 canaux mis :

- Formulaire d'inscription papier, à venir récupérer sur le présentoir ou au secrétariat.
- Formulaire d'inscription numérique, envoyé suite à votre demande, par mail.
- Inscription en ligne en demandant le lien de connexion au secrétariat.

Quant aux élèves déjà inscrits, il est également possible, de se réinscrire pour la rentrée prochaine, dès juin, lors de la distribution des formulaires d'inscription par les professeurs ou bien par les 3 canaux cités ci-dessus.

Inscriptions & réinscirptions

Les droits d'inscription sont ouverts en priorité à tous les élèves de la Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles dans la limite des places disponibles dans chaque discipline.

Les affectations des nouvelles places disponibles dans chaque discipline sont données selon l'ordre de priorité suivant :

1. Réinscription : élèves inscrits l'année précédente ou ayant déjà eu une pratique instrumentale au sein d'une autre structure du territoire,
2. Enfants du territoire nouvellement inscrits,
3. Adultes du territoire nouvellement inscrits,
4. Enfants hors Communauté de Communes nouvellement inscrits,
5. Adultes hors Communauté de Communes nouvellement inscrits.

À réception du formulaire, le secrétariat informera les nouveaux élèves par mail, s'il y a une inscription définitive ou si la pré-inscription est sur liste d'attente.

Les élèves sur liste d'attente pour la formation instrumentale, peuvent cependant, s'inscrire pour la formation musicale seule. Ce qui permettra, d'être prioritaire, pour la formation instrumentale lors de la prochaine session.

En ce qui concerne les réinscrits, ayant prévenu le secrétariat de leur inscription avant fin août, sont inscrits en priorité.

Cour d'essai

Au mois de septembre, le nouvel inscrit, peut bénéficier de 2 cours d'essai en instruments et de 2 cours d'essai en formation-musicale.

En cas d'arrivée en cours d'année, 1 seul cours d'essai peut être autorisé, sur demande au secrétariat.

À l'issue de la période d'essai, l'élève est considéré comme inscrit, sauf information contraire donnée au secrétariat. **L'engagement de l'inscription est à l'année.** Le montant de la cotisation est donc dû pour l'année complète.

Il n'est pas possible d'arrêter la pratique en cours d'année, sauf les exceptions décrites dans le règlement intérieur (chômage d'un des parents, déménagement, maladie, ...) et sur présentation d'un justificatif.

Il est impératif, pour la prise en compte de votre demande, d'adresser un courrier sollicitant votre démission accompagné d'un justificatif à :

École Musique Danse Théâtre
M. le Directeur
2 rue Abbé Lelièvre - 72130 Fresnay sur Sarthe

Votre demande sera ensuite étudiée et une décision vous sera notifiée par courrier.

Calendrier des cours

Pour les cours individuels, le jour et l'horaire sont définis entre le professeur et l'élève fin août/début septembre.

Pour les cours collectifs, le secrétariat informe les élèves par mail.

En outre, le planning des cours et salles est à disposition sur le tableau d'affichage de chaque site.

L'EMDT propose tout au long de l'année, également aux élèves, des auditions, des stages et des concerts qui constituent un complément indispensable à leur formation.

Evaluation

Les élèves de musique ont la possiblilité de passer les examens de fin de cycle au Conservatoire à Rayonnement Départemental d'Alençon, en fin d'année.

Lors de l'examen, l'élève joue devant un jury composé de leur professeur, d'un autre professeur de la discipline, et du directeur du Conservatoire.

Les élèves de théâtre et de danse (hors cursus) sont évalués lors des spectacles fin de d'année :

- Théâtre : Spectacle entre mai-juin
- Danse : Gala juin

LES TARIFS

Les modalités de paiement

Vous pouvez régler votre facture suivant les modalités suivantes :

- Par prélèvement :
  - Mensuel (en 8 fois soit, de novembre à juin – prélevé 10 de chaque mois)
  - Trimestriel (soit, le 10 novembre, 10 février et 10 mai)

- En ligne ou au secrétariat (virement, CB, chèque, espèces)
  - Trimestriel (soit, le 10 novembre, 10 février et 10 mai)
  - Annuel (soit, le 10 novembre)

Nous acceptons les Bons Temps Libre de la CAF, les Tickets Loisirs MSA, les Chèques collèges 72, les Chèques vacances ANCV, et les Coupons sport ANCV (pour la Danse uniquement)

Nous avons la possibilité de vous fournir une attestation d'inscription ou de remplir un feuillet spécifique pour une aide éventuelle de votre comité d'entreprise ou CNAS.

TARIFS MUSIQUE

DISCIPLINES	Tarifs Trimestriels 2024-2025				Tarifs Annuels 2024-2025			
	CCHSAM Enfant & Adulte avec pratique collective locale*	CCHSAM 2ème enfant (-25%)**	CCHSAM Adulte sans pratique collective locale***	Hors CCHSAM (Enfant & Adulte)	CCHSAM Enfant & Adulte avec pratique collective locale*	CCHSAM 2ème enfant (-25%)**	CCHSAM Adulte sans pratique collective locale***	Hors CCHSAM (Enfant & Adulte)
EVEIL MUSICAL	31,56 €	23,67 €		32,68 €	94,69 €	71,02 €		98,03 €
FORMATION MUSICALE SEULE	31,56 €	23,67 €	32,68 €	32,68 €	94,69 €	71,02 €	98,03 €	98,03 €
PRATIQUE COLLECTIVE INSTRUMENTALE ET VOCALE EN GROUPE	31,56 €	23,67 €	32,68 €	32,68 €	94,69 €	71,02 €	98,03 €	98,03 €
FORMATION INSTRUMENTALE ET VOCALE INDIVIDUELLE	93,03 €	69,77 €	119,87 €	177,28 €	279,09 €	209,32 €	359,60 €	531,83 €
FM +FI (ou FI+PC à partir de la 6ème année)****	118,77 €	89,08 €	135,32 €	177,28 €	356,31 €	267,23 €	405,95 €	531,83 €
CHORALE ENFANT ET ADULTES	24,96 €		24,96 €	24,96 €	74,89 €		74,89 €	74,89 €
LOCATION INSTRUMENT	37,13 €		37,13 €	37,13 €	111,39 €		111,39 €	111,39 €

2024-2025

TARIF THÉÂTRE & DANSE

DISCIPLINES	Tarifs Trimestriels 2024-2025			Tarifs Annuels 2024-2025		
	CCHSAM Enfant	CCHSAM 2ème enfant (-25%)*	HORS CCHSAM Enfant et Adulte	CCHSAM Enfant	CCHSAM 2ème enfant (-25%)*	HORS CCHSAM Enfant et Adulte
THÉÂTRE Initiation renforcée	31,56 €	23,67 €	31,56 €	94,69 €	71,02 €	94,69 €
DANSE ENFANTS (groupe 4-5 ans)	54,00 €	40,50 €	54,00 €	162,00 €	121,50 €	162,00 €
DANSE ENFANTS (Groupes 5-6, 6-8, 8-10 & 10-12)	58,46 €	43,84 €	58,46 €	175,37 €	131,53 €	175,37 €
DANSE ENFANTS (Groupe 11-13 ans)	67,62 €	50,72 €	67,62 €	202,87 €	152,15 €	202,87 €
DANSE ADOS (Groupe Ados)	76,49 €	57,37 €	76,49 €	229,47 €	172,11 €	229,47 €
DANSE ADULTES (Groupe Adultes)	76,49 €		76,49 €	229,47 €		229,47 €

*Ainsi que les musiciens participant à des Orchestres d'Harmonie et Fanfares du territoire ou aux ensembles de l'école de musique et aux chorales.

**- 25% (du montant annuel d'un enfant du territoire de la CCHSAM) à partir du deuxième enfant mineur inscrit par foyer de la CCHSAM pour une même activité, même tarification.

***Adulte de la CDC Haute Sarthe Alpes Mancelles qui ne participe pas à des Orchestres d'Harmonie et Fanfares du territoire ou aux ensembles de l'école de musique et aux chorales.

****FI = Formation instrumentale, FM = Formation musicale, PC = Pratique Collective.

En cas d'impayés sur la saison précédente, l'inscription pour l'année suivante ne sera pas validée.

Communauté de Communes
Haute Sarthe
Alpes Mancelles
École Musique Danse Théâtre
2 rue Abbé Lelièvre
72130 Fresnay s/Sarthe

Téléphone : 02 43 33 93 27
emdt@cchautesarthealpesmancelles.fr
EMDT72

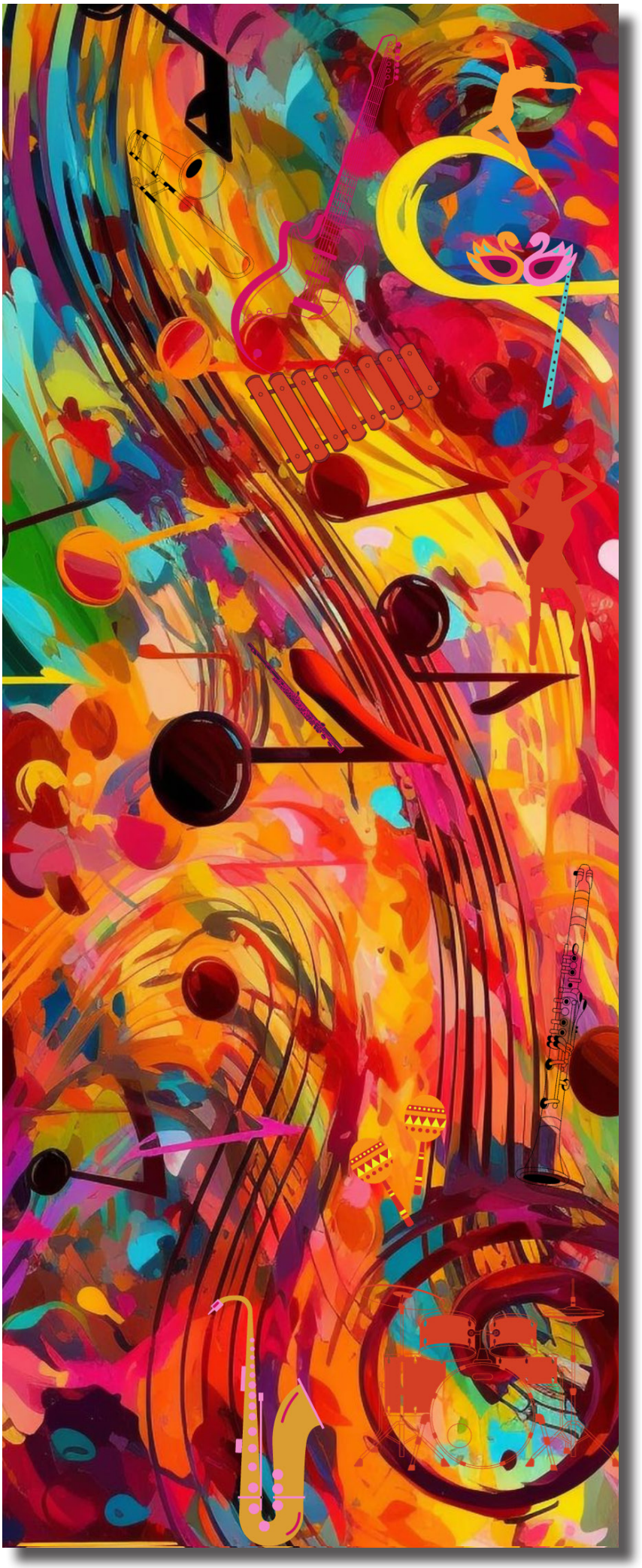

Sarthe
Le Département